



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Refection des revetements des stationnements et pose de panneaux photovoltaïques sur l'Intermarché d'Aurillac (15)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs., 41A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre d'un permis de construire, le projet consiste en la renovation de la zone de stationnement de l'Intermarche du Centre Commercial La Ponetie. L'emplacement des 113 places de stationnement enrobées existantes ne sera pas modifié, plusieurs places seront supprimées pour permettre le déplacement du distributeur GAZ ou la création de zone d'espaces verts. Le revêtement de 31 places de stationnement sera modifié en un revêtement perméable pour une surface de 392 m². 1132 m² d'ombrières photovoltaïques seront installées sur les places de stationnement. 15 places de stationnement seront pré-équipées de dispositifs de recharge électrique. 6 places de stationnement seront équipées pour les véhicules électriques. L'abri vélo, existant sera agrandi pour faire une surface totale de 17 m². L'auvent du drive sera modifié. Il sera agrandi à une surface de 96 m² pour permettre l'accueil de 3 stations. 72 m² de sa toiture seront végétalisées. Deux auvents seront également ajoutés pour les deux espaces de livraison.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de proposer une refonte de l'espace de stationnement, notamment avec l'installation d'ombrières, de panneaux photovoltaïques et la refonte de l'espace Drive. Une attention particulière a été portée à l'intégration de places adaptées aux véhicules électriques, à l'aménagement de cheminements piétons et d'espaces verts. Plus de 50% de la surface du parking sera ombragée, soit via l'installation des ombrières soit via l'aménagement paysager et la plantation d'arbres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet prévoit une refection extérieure, sans modification de l'implantation du bâtiment, et des places. Les branchements existants électrique, telecom, eaux pluviales et usées seront conservés. Les travaux comprennent : Le remplacement du revêtement de 31 places de stationnement par un revêtement perméable (392 m²) ; L'installation d'ombrières photovoltaïques au-dessus des places de stationnement (1 132 m²) ; La pré-équipement de 15 places et l'équipement de 6 places pour la recharge de véhicules électriques ; L'agrandissement de l'abri vélo existant (surface totale : 17 m²) ; La modification de l'espace drive existant avec 3 stations d'accueil ; La création de deux auvents supplémentaires au niveau des espaces de livraison.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Sans objet

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire et à l'examen au cas par cas au titre de la rubrique 41.a)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Le projet est sur un terrain de 9569 m2. La zone de renovation lourde, avec le changement de revetement est de 873 m2. La repartition des surfaces est la suivante : Emprise batiment 5057m2; Espace vert 263m2; Parking 3204 m2 dont 392m2 en semi-permeable.	(9569, m2)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 120 Voie : Avenue du General Leclerc

Lieu-dit :

Localité : 120 Avenue du General Leclerc 15000 Aurillac

Code postal : 15000 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 2°26'44"E Lat. : 44°54'33"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est localise sur la commune d'Aurillac (15), dans le departement du Cantal en region Auvergne-Rhone-Alpes. Il s'implante sur les parcelles suivantes : CL 21 / CL 221 / CL 222 / CL 224. Après consultation du règlement du PLU H de la CABA, le projet se situe en zone H soit

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Sans objet

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Les ZNIEFF de type I et II les sont a plus d'un 1km.
En zone de montagne ?	☒	☐	Le site est localise dans le perimetre de la loi Montagne Cantal.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Aucun arrete de protection biotope a moins de 10 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le projet est situe sur un territoire couvert par un Plan de Prevention du Bruit dans l'Environnement de la Ville d'Aurillac et dans une zone affectee par le bruit des voies communales de la ville d'Aurillac.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le site patrimoine remarquable le plus proche est situe plus de 450 m au nord du projet. Il s'agit du Site Patrimonial remarquable d'Aurillac (identifiant : 1911140247).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	La zone humide referencee la plus proche du site d'etude se trouve a environ 700 m au sud de ce dernier. De plus, le projet s'implante sur l'emprise d'une zone deja artificialisee.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La ville d'Aurillac est soumise au PPRI Cere-Jordanne approuve le 21/05/2019 et au PPRMT Aurillac approuve le 05/02/2018, mais le site se situe hors zone reglementaire et n'est soumis a aucune obligation ou prescription. Il n' y
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	La ville d'Aurillac est soumise au PPRI Cere-Jordanne approuve le 21/05/2019 et au PPRMT Aurillac approuve le 05/02/2018, mais le site se situe hors zone reglementaire et n'est soumis a aucune obligation ou prescription.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Aucun SIS et pas de site BASOL au droit du site. Une station-service Intermarche etait situee sur le parking (site BASIAS). La station-service a fait l'objet d'un demantelement.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Après consultation des services de l'Agence Regionale de la Sante, aucun captage d'eau potable n'est present sur la commune d'Aurillac. Le plus proche se situe, a environ 2.5 km au Sud-Est du projet. Il s'agit du captage de « LA PRADE ARPAJON» (DUP : 015000014). Ce captage est utilise pour l'adduction collective publique et est protege par un perimetre de protection. Le projet n'est pas situe au
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	La zone la plus proche est a plus de 10 kilometres.
D'un site classé ?	☐	☒	Les sites classes les plus proches sont a plus de 2km au nord.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	La modification des revêtements des 31 places de stationnements en semi-permeable a un impact positif, en favorisant l'infiltration.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le parking est déjà implanté initialement sur le site. La consommation sera identique par rapport à l'existant.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet n'impactera aucune zone naturelle à proximité. Il se situe dans une zone déjà urbanisée et artificialisée.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Il n'y a pas de zone Natura 2000 à proximité, ni dans un rayon de plus de 10 km.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet s'implante sur des parcelles déjà artificialisées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	La commune n'est pas soumise à un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le site est concerné par 3 risques naturels, zone d'exposition modérée aux argiles, zone d'exposition élevée au radon, zone à risque de mouvement de terrain mais non concerné par le zonage du PPRT.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	À la localisation de l'ancienne station-service, le projet prévoit uniquement la mise en place d'ombrières sans modification du revêtement actuellement existant. En annexe sont joints la localisation de l'ancien équipement
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet ne subit aucun risque sanitaire.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Le projet est une modification d'un espace de stationnement lie a un supermarche existant avec une clientele etablie. Le trafic engendre sera identique et la localisation des places de stationnement clientele n'est pas modifiée. Les acces livraison, drive, vehicules et piétons seront tous distincts. La construction d'un abri velo et de cheminements couverts piétons favorisent une mobilité douce.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Le projet engendrera des émissions sonores durant la phase de chantier dues aux engins de chantier ainsi qu'aux différents travaux. En phase d'exploitation, le projet n'engendrera pas une augmentation de la
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Le projet est situe sur l'un des axes routiers identifiés comme generant des nuisances sonores dans la ville d'Aurillac.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Le projet n'engendrera aucune nuisance olfactive
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Phase travaux : vibrations temporaires dues aux engins. Phase exploitation : aucune nouvelle nuisance supplémentaire qu'actuellement engendree.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Le projet ne prévoit aucune installation lumineuse supplémentaire a celle déjà presente sur le site.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Plusieurs lampadaires sont déjà existant sur les parkings et les zones urbaines a proximite.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Le projet engendrera des rejets dans l'air lies aux engins de chantier durant la phase travaux. En phase d'exploitation, les rejets lies aux vehicules des clients, du personnel, de livraisons ainsi que de collecte des dechets seront equivalent a l'exploitation actuelle.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Le projet engendrera le rejet eaux pluviales. La modification de 31 places pour un revêtement permeable et la creation d'espace verts permettront de reduire l'apport d'eau au reseau pluviale existant
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Le rejet sera au reseau pluviale existant et une partie des eaux de ruissellement des places sera directement infiltrées.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	La zone est une aire de stationnement sans rejet d'effluent. L'activité sera identique à celle déjà présente.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Un examen au cas par cas a été réalisé pour le projet de réfection de l'aire de stationnement et livraison ; Un supermarché, un espace drive, de livraison et un parking sont déjà présents sur les parcelles à l'état initial ; Le projet n'est pas concerné par des risques sanitaires ; Le projet n'est pas situé au droit d'une zone naturelle protégée et n'a pas d'impact sur les plus proches ; Le projet n'est pas concerné par un périmètre de protection de captages ; Le trafic généré par l'activité sera similaire à l'activité existante ; Le projet augmente la proportion de surfaces semi-perméables et diminue le coefficient d'apport des eaux pluviales au réseau. Le projet n'aura pas d'impact négatif conséquent sur le fonctionnement global du trafic routier à proximité du site ; Le projet intègre la production d'ENR par la pose d'ombrières (panneaux

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Tinas

Prénom Celia

Qualité du signataire Bureau d'etude

À Saint-Etienne

Fait le 30-06-2026 /



Signature du (des) demandeur(s)